

## L'ÉVIDENCE DU féminisme

Oser se revendiquer féministe entraîne parfois pour les femmes le doute et la crainte d'une forme de reniement d'une part de leur identité pour conserver une crédibilité professionnelle ou militante. Oser se revendiquer féministe, c'est exprimer des désaccords et essayer d'apporter des idées nouvelles au sein de structures encore attachées au patriarcat et dont l'idéal d'égalité reste encore timidement affiché.

Si certaines femmes luttent déjà de manière isolée avant la Révolution française, cette période peut être considérée comme le début de la dénonciation collective et organisée des inégalités femmes-hommes par les femmes. La « Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne » d'Olympe de Gouges en 1791, même si elle semble passer inaperçue au moment de sa publication, marque indubitablement une prise de conscience forte. « Article 1 : La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits. » Reste à donner corps à cette affirmation et à convaincre largement de la « puissance transformatrice du féminisme »\*. Changer le monde avec les femmes pour une société plus juste.

Ce dossier tente en quelques pages de poser des repères concernant les luttes menées jour après jour contre les inégalités et les violences faites aux femmes dans la société, au travail mais également dans nos organisations syndicales et plus spécifiquement dans l'enseignement supérieur et la recherche. Il évoque également, sans prétendre à l'exhaustivité, quelques pistes à investir pour avancer à différents niveaux : travailler à la parité femmes-hommes dans les lieux de pouvoir quels qu'ils soient, développer les études de genre pour donner à mieux voir et comprendre comment se construisent les rapports sociaux (de domination) entre les femmes et les hommes, rendre les femmes visibles à tous les niveaux, libérer la parole des femmes victimes de violences quel que soit le milieu dans lequel celles-ci se perpétuent, éduquer à l'égalité dès le plus jeune âge, etc.

Le 8 mars prochain, Journée internationale des droits des femmes, sera une nouvelle fois l'occasion de s'approprier l'appel unitaire à la grève féministe lancé par de nombreuses associations féministes et organisations syndicales – dont la FSU – et de participer à des actions, des rassemblements et des manifestations partout sur le territoire. ■

\* Josiane Dragoni, « La puissance transformatrice du féminisme et le syndicalisme », *Regards croisés*, n° 36, revue de l'Institut de recherches de la FSU, octobre - novembre - décembre 2020, p. 22-24.

# Les « vagues féministes » : quelques repères

Le déni pluriséculaire de la légitimité du féminisme réclame de mettre au clair les éléments de connaissance basiques pour mieux appréhender ce qu'il recouvre et mieux comprendre la longue histoire du combat féministe.

Par **CHRISTINE BARD**, université d'Angers, IUF

**O**n a parfois de grosses surprises quand on demande à des étudiant·es, voire à des collègues, de définir le féminisme. Comme si une épaisse couche de préjugés et de méconnaissance obscurcissait soudain le cerveau. Le déni pluriséculaire de la légitimité du féminisme est à la hauteur des enjeux : résister à l'égalité, protéger le système patriarcal. C'est pourquoi mettre au clair, simplement, avec pédagogie, les éléments de connaissance basiques sur le féminisme est une nécessité.

La métaphore de la vague s'est imposée pour décrire les cycles de mobilisation collective dans la longue histoire du combat féministe. Un cycle peut être identifié par une lutte principale, un répertoire de l'action particulier et un contexte spécifique. Quant à la pluralisation du féminisme, elle est nécessaire pour rendre compte de sa grande diversité, source de débats sur la caractérisation de ses courants. On peut le suivre sur le nuancier politique (féminisme socialiste, anarcha-féminisme, etc.) ; sur le nuancier philosophique et religieux (féminisme laïque, chrétien, etc.) ; sur le nuancier de sa sociologie (bourgeois, ouvrier...), de sa couleur (afro-féminisme), de son type d'expression (littéraire...), etc. On distingue aussi des féminismes modéré, réformiste, radical ; des ancrages géographiques et institutionnels (féminisme d'État, onusien...). Certains féminismes deviennent hégémoniques, d'autres restent minoritaires et cela dépend pour une part de leur inégal accès aux médias.

## CONNOTATION NÉGATIVE

Le premier à avoir nommé le féminisme l'a fait pour dénigrer ceux et celles qui ont la folie de nier la différence des sexes en réclamant l'égalité entre les hommes et les femmes. C'est Alexandre Dumas fils, en 1872, dans *L'Homme-femme*. Sait-il que, l'année précédente, une thèse de médecine a été soutenue à Paris sur le féminisme et l'infantilisme chez les tuberculeux ? Le terme désigne ici la féminisation de sujets masculins malades. Cette double paternité littéraire et médicale, antiféministe et pathologisante, éclaire la connotation négative de ce mot et la fréquence de la protestation défensive : « Je ne suis pas féministe mais... » La grande militante du suffrage des femmes Hubertine Auclert, dix ans après Alexandre Dumas fils, retourne le stigmate et lance le

mot pour désigner positivement la lutte pour les droits des femmes.

Le début de la première vague date en France de l'année 1868 si l'on accorde la prééminence au critère de l'existence d'associations pérennes. Vingt ans après le meeting de Seneca Falls (1848), point d'origine du féminisme associatif aux États-Unis, un féminisme républicain attentif à l'éducation des filles, à la réforme du Code civil, à la laïcité (féminisme maçonnique) se met en place en France. Mais si l'on fait jouer le critère des engagements individuels par la plume, on peut remonter à Christine de Pizan, Marie de Gournay, François Poullain de La Barre... Olympe de Gouges mérite une attention particulière : elle a l'idée géniale de répondre à la Déclaration de 1789 par une Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne (à quand sa panthéonisation ?).

## INTÉGRATION DES FEMMES DANS LA SPHÈRE PUBLIQUE

Préparée par les Lumières, la transformation du cadre politique pendant la Révolution formate le combat à venir fondé sur la revendication de l'égalité des droits et la citoyenneté. « La femme libre » est aussi invoquée dans les années 1830, sous l'influence du saint-simonisme, et pendant la révolution de 1848 alors que le suffrage dit « universel » est mis en place. La liberté s'incarne dans la brillante personnalité de George Sand. Pendant la Commune, en 1871 (en particulier avec Louise Michel), c'est une autre influence qui féconde le féminisme : celle du mouvement ouvrier et de ses courants marxistes et anarchistes.

La III<sup>e</sup> République, par le climat de liberté de réunion, de la presse, de manifestation et d'association qu'elle instaure, permet aux féminismes de se développer pleinement sur des enjeux politiques tels que le vote des femmes, le travail, la paix, etc., sans oublier l'art et la culture. L'intégration des femmes dans la sphère publique est le combat majoritaire, mais un féminisme plus engagé à gauche le concurrence, s'engageant sur des combats qui vont caractériser la deuxième vague : la liberté de disposer de son corps.

Entre première et deuxième vague il ne faut pas négliger le « creux de la vague », qu'explique le contexte : l'essor du fascisme, la guerre et ses conséquences. Il y a dans cette césure majeure du xx<sup>e</sup> siècle, pour partie, une réaction à la montée de la contestation de la domination masculine.

*La mondialisation, l'accroissement de l'écart des richesses, la dégradation de l'environnement, la guerre, l'obscurantisme religieux, le national-populisme sont de redoutables défis qui gagnent à être analysés au prisme du genre.*

Pour en savoir plus : *Féminismes : 150 ans d'idées reçues*, de Christine Bard, Le Cavalier bleu, Paris, 2020 ; et de manière plus personnelle, *Mon genre d'histoire*, avec Jean-Marie Durand, PUF, Paris, 2021.

## NAISSANCE DU MLF

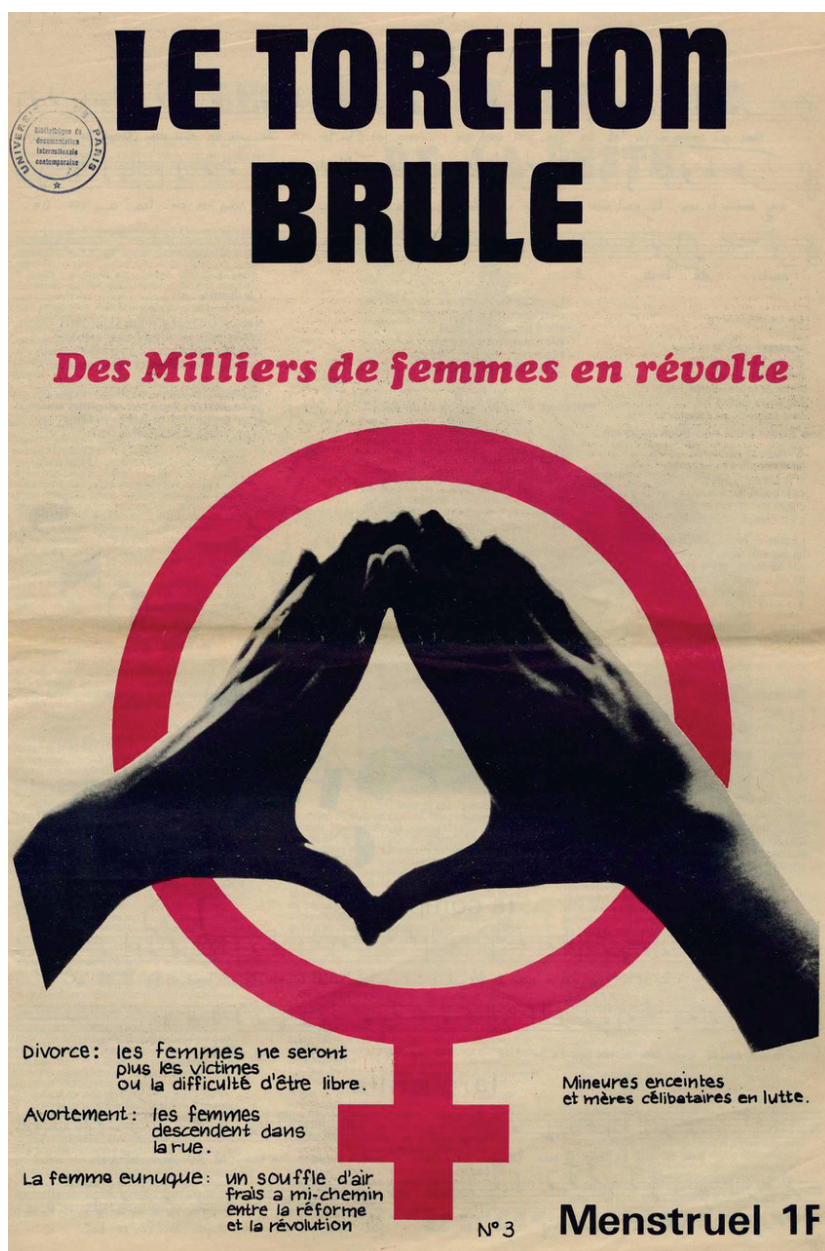
L'année 1968 et les suivantes sont la matrice de la deuxième vague, dont on peut voir des signes annonciateurs dans la parution du *Deuxième Sexe* (1949), de Simone de Beauvoir, et la formation de Planning familial, en 1956. Le Mouvement de libération des femmes (MLF) va capter toute la lumière dès son apparition publique en 1970. On connaît ses victoires, devenues le socle des droits à la santé sexuelle. Il aura aussi légitimé la voix et l'expertise des femmes tout en interrogeant ce sujet « femme » sous des éclairages contrastés, universalistes ou différentialistes. Ses combats continuent, contre les violences faites aux femmes et les inégalités économiques.

Pourtant, une troisième vague est née. Une nouvelle génération, avec ses problématiques, ses moyens d'expression, dans un contexte qui a peu en commun avec les années « Peace and Love ». La mondialisation, l'accroissement de l'écart des richesses, la dégradation de l'environnement, la guerre, l'obscurantisme religieux, le national-populisme sont de redoutables défis qui gagnent à être analysés au prisme du genre.

Dans la lignée de Judith Butler (*Gender Trouble*, 1990, est LE livre de la troisième vague) et des luttes LGBTQI, le féminisme queer rejette le binarisme des identités H/F et hétéro/homo, tandis que le féminisme matérialiste met toujours en avant l'opposition classe des hommes/classe des femmes. Enfin, l'attention portée à la racialisation, plus forte que dans le passé, donne naissance, par exemple, à un féminisme décolonial. Ne prendre en compte que la variable du genre est une erreur d'analyse et une faute politique pour la troisième vague qui veut penser l'intersectionnalité des problèmes sociaux. De la même manière, il faut penser l'intersectionnalité des haines qui fait converger souvent l'antiféminisme, le racisme, l'antisémitisme, les LGBTphobies...

## LES UNIVERSITÉS AU CŒUR DU FÉMINISME CONTEMPORAIN

Les références théoriques de cette vague sont issues de l'accumulation des savoirs sur le « genre », mot-clé de ce féminisme, même s'il est contesté par des féministes optant pour une approche sociologique des « rapports sociaux de sexe ». Depuis l'émergence des études féministes dans les années 1970, les universités sont au cœur du féminisme contemporain. Les clivages d'hier entre féminisme académique et féminisme militant sont largement dépassés. La complémentarité joue. Les études viennent appuyer les luttes, et contribuent à un plus haut niveau de conscience du sexisme, d'une manière générale. De nombreuses associations féministes spécialisées ont été créées dans les vingt dernières années dans l'enseignement supérieur. Ce féminisme universitaire influence mais non

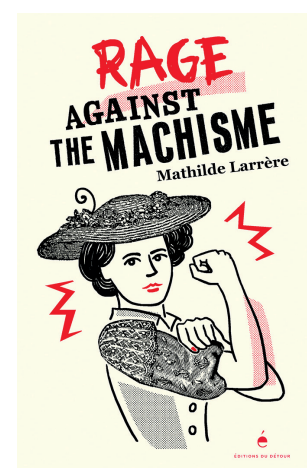


Le torchon brûlé, n° 3, menstruel, 1972.

dominant est violemment combattu dans et hors des universités. Le Vatican a véritablement diabolisé les gender studies. Ces attaques limitent les libertés académiques dans plusieurs pays. Mais la vague, cette fois, est très forte. #MeToo fait vaciller le Vieux Monde. On reconnaît désormais l'existence des féminicides. La banalité de l'inceste. Alors qu'il était encore, dans les années 2000, difficile de discerner la thématique dominante de la nouvelle vague, la dénonciation des violences masculines et de l'impunité des coupables a pris une ampleur extraordinaire.

« Nos luttes changent la vie entière », dit un slogan du MLF. On n'en a pas fini avec les vagues. ■

Pour approfondir le sujet et compléter l'analyse, lire les trois questions posées par l'Institut de recherches de la FSU à Mathilde Larrère, historienne, autrice de *Rage against the machisme* : [institut.fsu.fr/Trois-questions-a-Mathilde-Larrere-historienne-autrice-de-Rage-against-the.html](http://institut.fsu.fr/Trois-questions-a-Mathilde-Larrere-historienne-autrice-de-Rage-against-the.html).



# Nous ne sommes toujours pas d'« évidentes syndicalistes »<sup>1</sup>

Si les femmes sont largement représentées sur le marché du travail salarié depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, c'est beaucoup moins vrai quand il s'agit pour elles d'accéder à des postes à responsabilité au sein des organisations syndicales.

Par ANNE ROGER, cosecrétaire générale,  
FRANÇOISE PAPA et CATHERINE ARMENGAUD,  
groupe Égalité femmes-hommes du SNESUP-FSU

Aujourd'hui, accéder à des postes à responsabilité dans les organisations syndicales relève toujours d'un parcours de combattante. Alors que les femmes sont depuis la Libération largement représentées sur le marché du travail salarié. L'ensemble des études nationales et internationales montrent qu'elles restent sous-représentées au sein des organisations syndicales à la fois en termes d'adhérentes, de militantes et de dirigeantes.

## UNE SOUS-REPRÉSENTATION CHRONIQUE DES FEMMES DANS LES ORGANISATIONS SYNDICALES

« Dans tous les pays étudiés, le fonctionnement des structures syndicales reste bien souvent caractérisé par un modèle "du militant masculin". Les responsables syndicaux doivent faire preuve d'une forte disponibilité, répondre aux exigences de mobilité, dans un contexte d'insuffisante prise en compte des responsabilités

familiales, au-delà même de ce qu'une entreprise peut demander à son encadrement. Ce type de fonctionnement a bien évidemment une influence négative sur la présence et la participation des femmes à la vie syndicale et aux responsabilités dans ces organisations... »<sup>2</sup>. Ces quelques mots de Rachel Silvera (2006) s'arrêtent sur un constat partagé et ouvrent la voie à quelques explications. Le caractère « dévorant » de l'activité syndicale, à la fois en termes de temps, de charge émotionnelle et d'attention, percute de plein fouet l'organisation de la vie familiale.

## TENDRE VERS LA PARITÉ : UN OBJECTIF TIMIDEMENT AFFICHÉ

La loi sur la parité en politique, promulguée en 2000, a légitimé l'usage de quotas de sexe pour inciter les partis politiques à présenter autant de femmes que d'hommes lors des élections aux scrutins de liste. En 2015, la loi Rebsamen a étendu cette logique aux élections professionnelles. Le souci de la mixité et/ou de la parité des sexes se retrouve dans certains syndicats. Les uns s'appropriant ce principe de quotas (CGI, CFDT), les autres faisant de la parité un objectif politique vers

Au SNESUP-FSU, un groupe Égalité femmes-hommes a été créé en 2016 pour tenter d'avancer plus efficacement en lien avec le secteur femmes de la FSU.

## UN COMBAT PORTÉ PAR LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Les mobilisations féministes aidant, le mouvement syndical s'est frotté à la multiplication et au déplacement des espaces de lutte, à la diversité des revendications et des répertoires d'action et au processus « d'institutionnalisation » de la cause des femmes qui s'est traduit par la constitution d'un corpus normatif conséquent. L'Organisation internationale du travail (OIT) réaffirme ainsi régulièrement l'importance de l'égalité femmes-hommes et de l'autonomisation des femmes. Les conventions concernant l'égalité de rémunération, la discrimination, mais aussi la protection des travailleur·ses ayant des responsabilités familiales et la protection de la maternité constituent le socle sur lequel se définit son action. En 2019, constatant à quel point cela avait peu progressé, l'OIT s'engage en faveur d'un monde du travail exempt de violence et de harcèlement (convention 190) et appelle l'ensemble des membres à la concrétisation de l'égalité de genre en matière de chances et de traitement. Elle décide de consacrer ses efforts à « parvenir à l'égalité de genre au travail au moyen d'un programme porteur de changements profonds qui :

- permette l'égalité de chances, l'égalité de participation et l'égalité de traitement, y compris l'égalité de rémunération des femmes et des hommes pour un travail de valeur égale ;
- favorise un partage plus équilibré des responsabilités familiales ;
- offre la possibilité de mieux concilier vie professionnelle et vie privée [...];
- encourage les investissements dans l'économie du soin. »<sup>1</sup>

Cet élargissement des problématiques conforte l'action syndicale et renforce la légitimité des syndicats à lier, dans leur combat contre l'exploitation économique, la domination de sexe, et plus largement les dimensions d'origine, de race, de classe et de genre. La Confédération syndicale internationale (CSI) s'en est saisie qui met à l'agenda un programme féministe dont la réalisation s'appuie entre autres sur la formation de coalitions avec la société civile aux échelons mondial, national et régional. L'intersectionnalité de l'espace de la cause des femmes qui joue souvent comme une contrainte devient ici une ressource.

1. Déclaration du centenaire pour l'avenir du travail, adoptée en juin 2019 par la Conférence internationale du travail.



© Snesup

lequel tendre sans pourtant instaurer ces quotas dans leurs statuts (FSU, FO, Solidaires). « Dans les syndicats implantés principalement dans les services et entreprises publics et marqués à gauche, comme la FSU, la base fortement féminisée de leurs adhérents, l'attention à la mixité/parité dans les listes et les délégations, la présence de dirigeantes femmes font souvent penser que la question de l'égalité entre femmes et hommes est résolue, alors même que la présence des femmes dans les instances dirigeantes, notamment intermédiaires, reste fragile. Rares sont encore les grands syndicats français qui ont eu des secrétaires générales femmes. »<sup>3</sup> Bernadette Groison, secrétaire générale de la FSU de 2010 à 2019, fait partie de ces exceptions.



© Snesup

Bernadette Groison, secrétaire générale de la FSU de 2010 à 2019, fait figure d'exception à une fonction la plupart du temps occupée par des hommes.

### UNE ÉGALITÉ QUI RESTE À CONQUÉRIR

Sophie Pochic, Rachel Silvera et Cécile Guillaume (2015) identifient plusieurs voies de progrès : améliorer la place des femmes dans les structures pour aller vers une « démocratie de genre dans les instances », prendre en charge les intérêts des femmes dans les mandats et les revendications et développer une stratégie de syndicalisation des femmes. Ces trois axes peuvent constituer une feuille de route à décliner dans nos organisations. Au SNESUP-FSU, un groupe Égalité femmes-hommes a été créé en 2016 pour tenter d'avancer plus efficacement en lien avec le secteur femmes de la FSU. Les pratiques discriminantes, machistes, sexistes et homophobes persistent en effet dans tous les secteurs. À l'université, elles se traduisent notamment par le maintien du plafond de verre, la tolérance à l'égard du sexisme et des différentes formes de harcèlement, la reproduction genrée des partages de responsabilités et de pouvoir ou encore l'incorporation des discriminations liées aux stéréotypes. Au sein des organisations syndicales et dans le cadre des pratiques militantes, la problématique du sexisme et de la représentation des femmes est également une piste de réflexion indispensable pour faire avancer le syndicalisme. Lors de notre dernier congrès d'orientation, les statuts ont évolué en intégrant explicitement la nécessité de tendre vers une parité dans les instances tandis que la FSU l'a également inscrit dans ses statuts.

Aujourd'hui, le bureau national composé de 17 membres comporte 6 femmes, soit seulement 35 % des effectifs. Dans l'histoire du SNESUP, depuis 1956, seules 4 femmes ont occupé le poste de secrétaire générale ou secrétaire générale adjointe pour plus de 30 hommes. Nous pouvons et nous devons faire mieux. ■

Si certaines organisations syndicales, comme la FSU, ont une base fortement féminisée, les femmes restent sous-représentées au sein des instances dirigeantes dans la plupart des grands syndicats.

*La problématique du sexisme et de la représentation des femmes est une piste de réflexion indispensable pour faire avancer le syndicalisme.*

1. En référence à l'expression d'Arlette Farge « évidentes émeutières » (voir Arlette Farge, « Évidentes émeutières », Natalie Zemon Davis, Arlette Farge (dir.), *Histoire des femmes. XVI-XVIII siècle*, vol. III, Plon, Paris, 1991, p. 491-496).

2. Rachel Silvera, « Le défi de l'approche intégrée de l'égalité pour le syndicalisme en Europe », *La Revue de l'Ires*, 2006/1, n° 50), p. 137-172, ou « Le défi de l'égalité hommes/femmes dans le syndicalisme », *Mouvements*, 2006/1, n° 43.

3. Cécile Guillaume, Sophie Pochic et Rachel Silvera, « Dans les syndicats : du volontarisme à la contrainte légale », *Travail, genre et sociétés* 2015/2, n° 34, p. 193-198.

# Grève féministe et mouvements sociaux : une dynamique mondiale

La lutte féministe est portée par une dynamique mondiale où apparaissent de nouvelles revendications prenant en compte la multiplicité des expériences des personnes qui subissent le sexisme, et vient s'ancrer plus largement dans le combat contre les inégalités socio-économiques que nourrissent le néolibéralisme et le capitalisme.

Par **FANNY GALLOT**,  
membre de la Commission administrative

**La nouvelle dynamique féministe mondiale accompagne et reconfigure les contestations sociales de tous ordres.**

Le 11 décembre 2019, alors que la grève est lancée depuis le 5, le premier ministre souligne que les femmes seront les « *grandes gagnantes* » de la réforme des retraites. Immédiatement, des féministes réagissent et organisent un meeting pour dénoncer les mensonges du gouvernement et pour souligner comment les femmes seront les « *grandes perdantes* » de la réforme du fait des carrières hachées, de la division sexuée du travail, pour résumer. Pendant les vacances d'hiver de 2019, Attac lance une flashmob sur l'air de *A cause de Macron*, une version parodique d'*A cause des garçons*, un tube de 1987, en reprenant l'icône de Rosie la riveteuse :

l'initiative fait tache d'huile et la mobilisation des « Rosies » et des féministes est telle que le gouvernement retire les femmes des cas types présentant la réforme.

## NOUVEAU MOT D'ORDRE : LA GRÈVE FÉMINISTE

En France, comme ailleurs, la nouvelle dynamique féministe mondiale accompagne et reconfigure les contestations sociales de tous ordres. De nouvelles revendications apparaissent contre les discriminations racistes, contre les LGBTphobies, pour l'écologie, et, plus généralement, pour construire une société plus juste. Pour promouvoir l'égalité entre femmes et

hommes, il s'agit en effet de prendre en compte la multiplicité des expériences des personnes qui subissent le sexisme – liées à leur position sociale, leur lieu de vie, leur identité de genre, leur sexualité, le fait de subir le racisme ou le colonialisme. Ces militantes cherchent également à ancrer leurs luttes dans des mouvements contre des régimes autoritaires et contre

les inégalités socio-économiques que nourrissent le néolibéralisme et le capitalisme.

Un nouveau mot d'ordre a permis de fédérer ces forces : celui de la grève féministe qui vise à interrompre toute forme de travail qu'il soit salarié ou non, dans la sphère domestique ou de la production. Dans plusieurs pays, comme en Argentine, en Pologne, en Belgique, en Suisse, en Espagne ou encore en Italie, des grèves féministes se sont organisées pour revendiquer l'égalité au travail, pour dénoncer l'inégale répartition du travail domestique, défendre l'idée de collectivisation des tâches effectuées dans les foyers, et le droit à disposer de son corps, pour lutter contre toutes les formes de violences sexistes et sexuelles.

## « VALORISER LE TRAVAIL INVISIBLE »

Ainsi, en Argentine en 2016, après le féminicide de Lucia Pérez, assassinée à l'âge de 16 ans, des centaines de milliers de femmes sortent dans la rue à l'appel du collectif Ni una menos et dans la foulée, les Argentines lancent un appel à une grève féministe internationale à l'occasion du 8 mars : « *Nous nous mettons en grève pour valoriser le travail invisible que nous faisons, construisant réseaux, soutiens et stratégies vitales dans des contextes difficiles ou de crise.* »\* Le 8 mars 2018, les Espagnoles s'approprient cet appel articulant grève étudiante, grève du travail productif, grève du travail de *care* et grève de la consommation selon des modalités diverses. L'initiative commence à minuit par un concert de casseroles pour « *réveiller la société et les pouvoirs publics* ». Elles ont préparé cette grève pendant un an, en organisant des assemblées de femmes en faisant du porte-à-porte. La grève est massivement suivie (6 millions de personnes rassemblées) ; des femmes mettent leurs tabliers aux fenêtres. Dans le même temps, la dynamique se poursuit en Argentine où 2 millions de femmes se rassemblent cette année-là devant le Congrès, espérant l'adoption du droit à l'avortement, qui catalyse la contestation féministe. Cependant, leur lutte se poursuit deux ans encore et c'est le 29 décembre 2020, qu'enfin elles obtiennent victoire.

En France, la contestation continue de grandir dans un contexte sanitaire qui rend néanmoins difficile une expression massive. À quand l'appropriation massive de la grève féministe ? ■



Rosie la riveteuse, symbole choisi par Attac en 2019.

\* [www.contretemps.eu/greve-internationale-femmes](http://www.contretemps.eu/greve-internationale-femmes).

# EFiGiES : un réseau militant de jeunes chercheur·euses

Créée en 2003, l'association de jeunes chercheur·euses EFiGiES intervient dans le champ des études féministes, sur le genre et les sexualités, par la mise en commun de savoirs, mais aussi en se mobilisant pour des luttes sociales.

Par **MARINE GILIS**, pour le bureau d'EFiGiES

**E**FiGiES est une association créée en 2003, qui vise à créer de la solidarité entre étudiant·es, doctorant·es et jeunes chercheur·euses en études féministes, genre et sexualités par la mise en commun des savoirs, la circulation des informations et la participation aux réseaux de soutien intellectuel, institutionnel et associatif existants. Elle demande la création rapide de fonds spécialisés dans les bibliothèques universitaires, la création d'allocations fléchées, de bourses, de programmes d'échanges, de postes statutaires et d'heures d'enseignement en études féministes, sur le genre et sur les sexualités, permettant ainsi d'assurer une formation doctorale de qualité, des conditions de travail décentes et des possibilités futures de professionnalisation. Récemment, EFiGiES s'est mobilisée par la suspension

de sa liste de diffusion en écho aux mobilisations contre le projet de LPPR (loi de programmation pluriannuelle de la recherche), la réforme des retraites et la casse du service public. Elle se mobilise également en signant des pétitions ou en partageant des communiqués comme celui de l'Association nationale des candidats aux métiers de la science politique (ANCMSP) qui attirait l'attention sur la situation précaire des doctorant·es et enseignant·es-chercheur·euses non titulaires dans le contexte de pandémie de Covid-19. EFiGiES s'articule avec les luttes féministes et LGBTQ+ en favorisant les échanges par sa liste de diffusion et au moyen de ses ateliers thématiques et régionaux qui interrogent aussi bien le corps, le genre, la parentalité, le vieillissement, que la psychanalyse, la contraception, les discriminations, les arts et les formes de mobilisations féministes et LGBTQ+. ■

*EFiGiES s'articule avec les luttes féministes et LGBTQ+ en favorisant les échanges par sa liste de diffusion et au moyen de ses ateliers thématiques et régionaux.*

# Archives du féminisme : une association, un centre, une collection

Née en 2000 à l'initiative d'un collectif, l'association Archives du féminisme veille à la collecte, à la préservation et à la communication des archives.

Par **CHRISTINE BARD**,  
université d'Angers, IUF

**A**rchives du féminisme\* est une association fondée en 2000 par un collectif que j'ai constitué, composé d'historiennes, d'archivistes, de bibliothécaires et des féministes sensibles à la question de la collecte, de la préservation et de la communication des archives. L'association (200 membres environ) est liée par une convention à l'université d'Angers. Les principales activités sont la collecte de fonds d'archives, le Guide des sources de l'histoire du féminisme (France depuis 1789), le bulletin annuel d'information, l'enrichissement du site, la communication sur les réseaux sociaux, la réalisation d'entretiens filmés avec des féministes pour la collection « Témoigner pour le féminisme ».

## CRÉATION DU CENTRE D'ARCHIVES DU FÉMINISME

La première action de l'association a été la création du Centre d'archives du féminisme (CAF) à la bibliothèque universitaire de Belle-Beille à Angers. Le CAF est depuis devenu la plus importante concentration d'archives sur le féminisme en France (250 mètres linéaires). Il est utile à la recherche et intervient également dans la pédagogie (stages, dossiers d'étudiant·es sur les fonds, visites) ; il est aussi en lien étroit avec la formation en archivistique (classements et inventaires réalisés par des masterant·es). Le CAF a obtenu le label « Collection d'excellence » (qui concerne les bibliothèques universitaires). Il pilote une opération de « Perséides » (numérisations sur Persée des périodiques féministes du second XX<sup>e</sup> siècle).

Archives du féminisme, c'est aussi le nom d'une collection spécialisée aux Presses universitaires de Rennes. Depuis 2006, trente ouvrages parus. Le dernier : *Se réorienter dans la pensée. Femmes, philosophie et arts, autour de Michèle Le Dœuff, Jean-Louis Jeannelle, Audrey Lasserre*, dir. (2020). ■

*Le Centre d'archives du féminisme est devenu la plus importante concentration d'archives sur le féminisme en France.*



\* [www.archivesdufeminisme.fr](http://www.archivesdufeminisme.fr).

# Les violences sexistes et sexuelles dans l'ESR : un impensé du milieu ?

L'Institut de recherches de la FSU a rencontré Sandrine Rousseau, vice-présidente de la Conférence permanente des chargé-es de mission égalité et diversité<sup>1</sup> dans le cadre du chantier en cours « Femmes, savoirs, pouvoirs ». Elle répond à la question précisée dans le titre de cet article. L'entretien intégral ainsi que d'autres éclairages sur les luttes féministes sont disponibles dans le dernier numéro de « Regards croisés »<sup>2</sup> : « Des femmes et des luttes pour changer le monde ».

Propos recueillis par **HÉLÈNE GISPERT**  
et **MICHELLE OLIVIER** pour l'Institut de recherches de la FSU

« Les établissements sont depuis 2018 obligés de se doter d'un dispositif de lutte contre les violences sexistes et sexuelles<sup>3</sup>. Ce dispositif évolue désormais et doit pouvoir traiter l'ensemble des violences et discriminations.

Quand les violences ne sont pas traitées correctement au sein des établissements, il ne s'agit en rien d'un impensé. Le plus souvent il s'agit soit d'ignorance, soit d'une volonté (exprimée ou non) de ne pas mettre en place ce dispositif. Dans les deux cas, il y a une volonté de ne pas voir combien notre milieu, comme n'importe lequel, est le réceptacle de violences. Le fait d'être universitaire, lettré, scientifique n'empêche absolument pas d'avoir des comportements hors la loi. Par ailleurs, les personnes qui étudient s'ouvrent et se forment, se construisent intellectuellement et posent les bases de leur avenir, il est donc extrêmement important qu'elles apprennent, en même temps que les connaissances fondamentales de leur cursus, comment bien se comporter et respecter les autres. Il est aussi à mes yeux capital de dire aux victimes que oui, elles peuvent parler, et qu'ainsi, elles partent dans la vie active avec cette idée très importante : toute victime peut dénoncer des faits de manière sécurisée. C'est une question de droit, de respect et de construction d'une société plus respectueuse de chacun-e quel que soit son genre, sa couleur de peau, son orientation sexuelle...

« Si nous ne formons pas notre jeunesse à ces principes fondamentaux, nous ne parviendrons pas à construire une société plus respectueuse. »

## TOUT METTRE EN PLACE POUR QUE LA PAROLE SOIT REÇUE CORRECTEMENT

Le rôle des établissements est alors de mettre tout en place pour que la parole soit reçue correctement, de manière respectueuse, et que les étudiants, les enseignants et les chercheurs soient informés des dispositifs existants pour dénoncer ces violences de manière sécurisée pour les victimes. Au-delà, notre rôle est aussi de rappeler en permanence l'exigence de l'établissement en matière de lutte contre les violences et la volonté politique appuyée et continue de ne pas les laisser sans suite.

Si nous ne formons pas notre jeunesse à ces principes fondamentaux, nous ne parviendrons pas à construire une société plus respectueuse. Alors, quelle que soit l'excellence de la formation que nous leur aurons apportée, nous aurons manqué notre cible.

## ENCORE TROP PEU DE DONNÉES

Aujourd'hui nous manquons de données sur la réalité des violences de toute nature au sein de l'enseignement supérieur et de la recherche. Plusieurs études ont été réalisées. Certaines dans le cadre de recherches (Virage), d'autres dans le cadre d'enquêtes réalisées par des collectifs (Clasches, Observatoire étudiant des violences sexuelles et sexistes...). Les chiffres issus de ces travaux sont très différents et nous permettent mal d'appréhender la réalité. Aussi est-il important de diligenter une enquête sur l'ensemble des établissements pour mieux mesurer l'ensemble des discriminations. Ce projet est en cours. » ■

## regards croisés /36

Revue de l'Institut de recherches de la FSU - 8 euros

DOSSIER

Des femmes et des luttes pour changer le monde

ENTRETIEN

Nadia Belhoum

ART / CHANTAL MONTELLIER  
Le parcours d'une combattante



octobre - novembre - décembre 2020



1. Depuis, Sandrine Rousseau a été remplacée par Philippe Liotard. Pour plus d'information voir le site de la CPED : [www.cped-egalite.fr/cped](http://www.cped-egalite.fr/cped).  
2. Voir : [institut.fsu.fr/A-LA-UNE-696.html](http://institut.fsu.fr/A-LA-UNE-696.html) pour une présentation de ce numéro 36.  
3. [cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Violences\\_sexistes\\_et\\_sexuelles/86/9/GT\\_mettre\\_en\\_place\\_un\\_dispositif\\_1036869.pdf](http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Violences_sexistes_et_sexuelles/86/9/GT_mettre_en_place_un_dispositif_1036869.pdf).